Institut Pacha : le projet de rénovation est enclenché

L'Université Claude-Bernard Lyon 1, propriétaire du bâtiment, annonce que le concours de maîtrise d'ouvrage, pour la reconversion du site en un centre de séminaires international, a été lancé.

Édifice emblématique de la corniche de Tamaris, l'Institut de biologie marine est promis depuis fort longtemps à une cure de jouvence. Cette fois ça y est : son propriétaire, l'Université Claude Bernard Lyon 1, débarrassé du litige qui l'opposait aux héritiers de Michel Pacha [1], entame la mise en œuvre d'un projet *« à vocation scientifique et pédagogique »*, présenté en 2015, mais qui a été retardé par les aléas judiciaires et économiques.

L'université lyonnaise travaille en effet depuis plusieurs années, en partenariat avec la ville de La Seyne, la Métropole TPM, le Département du Var, la Région et l'Université de Toulon, à la création d'un projet d'envergure : un centre international de séminaires. *« C'est un projet important pour la commune, le territoire et notre université,* souligne Frédéric Fleury, président de l'Université Claude Bernard Lyon 1. *Au départ, ce n'était pas évident pour les collectivités de s'y impliquer. Il a fallu trouver des points de convergences pour construire un projet qui respecte les conditions du legs de Michel Pacha* (lire ci-contre), *à savoir la continuité d'une activité à vocation scientifique. D'où l'idée de créer un centre de séminaires, un lieu de rencontres pour des scientifiques ».*

La réhabilitation du bâtiment est attendue depuis de nombreuses années. Selon l'Université Lyon 1, son propriétaire, les travaux pourraient débuter en 2024.
(Photo archives Var-matin)

« Ouvert sur la ville »

Frédéric Fleury précise que l'Institut accueillera *« un amphithéâtre de très haute qualité numérique permettant à une centaine de scientifiques de toute l'Europe de se connecter à des congrès réunissant plusieurs milliers de personnes partout dans le monde. Le site hébergera également des start-up travaillant sur des projets innovants. Et avec l'Université de Toulon, avec laquelle on tisse des liens étroits, on souhaite développer la diffusion de la culture scientifique afin de faire de l'Institut un centre ouvert sur la ville et son territoire ».*

Le propriétaire annonce dans la foulée que le concours de maîtrise d'ouvrage, lancé au printemps dernier, a déjà permis de retenir cinq candidats. *« On compte sur leur imagination pour valoriser le programme élaboré par l'Université et ses partenaires,* complète David Tine, directeur du patrimoine de l'université lyonnaise. *Le bâtiment principal accueillera des salles de réunion, des bureaux et des espaces de convivialité. Le bâtiment Pérès, situé sur la droite* (et qui ne présente pas de caractère patrimonial, Ndlr), *sera reconstruit pour y aménager un lieu de restauration et d'hébergement, ainsi que l'amphithéâtre. En lien avec le projet de réhabilitation de la corniche de Tamaris, le programme prévoit aussi de valoriser les espaces paysagers situés à l'arrière du bâtiment ».*

6 millions à investir

Le coût du projet sera de 6 millions d'euros. La moitié est financée par l'Université Lyon 1, *« l'autre sera apportée par les collectivités (Région, Département et Ville) qui contribueront à hauteur d'un million chacune »*, précise Nathalie Bicais. La maire affiche son souhait que *« le bâtiment soit le plus ouvert possible aux habitants, notamment via l'organisation d'activités et de manifestations avec des scientifiques qui feront de la vulgarisation. Il pourra être un lieu relais pour le Pôle Mer, l'Ifremer et les universités, pouvant aussi accueillir des évènements comme le colloque* La Méditerranée demain *organisé ce week-end à la Villa Tamaris ». « Le Parlement de la mer, que la Région va lancer, pourra également s'installer là »,* ajoute François De Canson, vice-président du conseil régional.

Le lauréat du concours d'ouvrage pour la réalisation des travaux devrait être choisi au printemps 2023. *« Après une phase d'études,* précisent les responsables de l'Université Lyon 1, *les travaux pourraient débuter à l'automne 2024 pour une livraison fin 2025 voire début 2026 ».*

M. G.

1. Ils souhaitaient récupérer le bâtiment au motif que l'Université ne respectait pas les termes du legs par lequel Michel Pacha lui avait confié l'Institut. Le tribunal les a définitivement déboutés en 2018.

Construit en 1900

L'Institut de biologie marine a été créé au début du siècle dernier à Tamaris sur un terrain donné à l'Université de Lyon par le Varois Michel Pacha (de son vrai nom Blaise Jean Marius Michel de Pierredon), capitaine au long cours puis homme d'affaires, qui a fait fortune en construisant des phares et des balises dans tout l'empire ottoman dans les années 1850. Après sa rencontre avec le physiologiste Raphaël Dubois, professeur à la faculté des sciences de Lyon (réputé pour les travaux sur la bioluminescence), l'homme d'affaires a souhaité la construction d'un bâtiment de recherche de style mauresque, bâti sous la direction d'un architecte suisse, Paul Page. L'Université de Lyon, propriétaire du site en vertu du leg effectué par Michel Pacha, y a cessé ses activités de recherche en présentiel en 2008, mais l'Institut a continué a fonctionné avec le CNRS qui y avait installé le projet Antarès (un télescope à neutrinos immergé en Méditerranée).